Compte rendu de séance Séance du 22 Mars 2022

L'an 2022 et le 22 Mars à 19 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, Mairie de TRONSANGES sous la présidence de RONDAT Philippe Maire

<u>Présents</u>: M. RONDAT Philippe, Maire, Mmes : GOUT Josiane, MARNIER Mounia, MENARD Sandrine, TIRREAU Denise, MM : LACORNE Frédéric, MAGNET Alexandre, PERRET Pascal

<u>Absent(s) excusés</u>: Mme BONNEAU Laure, MM : CAZIOT David, POMMIER Philippe <u>Pouvoirs</u> : Mme Bonneau à Mme Ménard, M Caziot à M Perret, M Pommier à Mme Marnier

Nombre de membres

Afférents au Conseil Municipal : 11

Présents: 8Pouvoirs: 3

<u>Date de la convocation</u>: 11/03/2022 <u>Date d'affichage</u>: 11/03/2022

Acte rendu exécutoire

après dépôt en Sous-Préfecture de COSNE COURS SUR LOIRE et en Préfecture de Nevers pour les délibérations budgétaires

le: 25/03/2022

A été nommé(e) secrétaire : Mme MARATRAT Fabienne

SOMMAIRE

Décisions du Maire

Approbation du dernier compte rendu

2022 01 Présentation et validation du Compte de Gestion CCAS 2021 -

2022 02 Présentation et validation du Compte Administratif CCAS 2021 -

2022 03 Affectation du résultat de l'exercice CCAS 2021 -

2022 04 Présentation et validation du Compte de Gestion Commune 2021 -

2022 05 Présentation et validation du Compte Administratif Commune 2021 -

2022 06 Affectation du résultat de l'exercice Commune de 2021 -

2022 07 Service Commun d'ADS - Convention de mise à disposition -

2022_08 Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux 2022 (DETR) - Annule et remplace la n°2021_34 du 09/12/2021

Décisions du Maire

- 1/ Lecture des courriers de Madame ROUGEAUX déposés en mairie
- 2/ Lecture des échanges avec M. et Mme MICHOT concernant les chats errants
- 3/ Signature de la convention avec le Refuge de Thiernay concernant la capture et la campagne de stérilisation des chats errants.

Approbation du dernier compte rendu du Conseil Municipal

Après lecture de ce dernier, le Conseil Municipal approuve le compte rendu de la séance du 09/12/2021. Monsieur le Maire informe que celui-ci a été mis en ligne sur le site de la commune.

2022_01 Présentation et validation du Compte de Gestion CCAS 2021

Après avoir présenté aux membres du CCAS le budget de l'exercice de l'année 2021, ceux-ci déclarent que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2021 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Le compte de gestion pour l'exercice 2021 est adopté à l'unanimité.

A l'unanimité

(pour : 11

contre: 0

abstentions: 0)

2022 02 Présentation et validation du Compte Administratif CCAS 2021

Le compte administratif est présenté aux membres du CCAS par Mounia MARNIER, 1ère Adjointe au Maire et membre du CCAS.

Après en avoir délibéré, hors de la présence de Monsieur le Maire, le résultat est le suivant:

Dépenses réelles

2 056.10 €

Recettes réelles :

2 445.00 €

Résultat de l'exercice 2021 388.90 €

Report 2020

5 670.89 €

Ce qui laisse un résultat excédentaire de clôture d'exercice de 6 059.79 € Le compte administratif est voté à l'unanimité par les membres du bureau.

A l'unanimité

(pour : 10

contre: 0

abstentions: 0)

2022_03 Affectation du résultat de l'exercice CCAS 2021

Monsieur le Maire propose aux membres du CCAS d'affecter le résultat 2021 suivant, au Budget Primitif de l'année 2022 :

Compte 002: 6 059.79 € - Report de fonctionnement

Monsieur le Maire rappelle aux membres du CCAS que par délibération n°2021_27 du 19 octobre 2021, le budget du CCAS a été dissous au 31 décembre 2021 et transféré sur le budget Commune.

Par conséquent, la somme de 6 059.79 € sera reporté au compte 002 du Budget Primitif 2022 de la commune.

A l'unanimité

(pour : 11

contre: 0

abstentions: 0)

2022_04 Présentation et validation du Compte de Gestion Commune 2021

Les membres du conseil municipal,

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2021 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2021, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Considérant les opérations régulières dans leur ensemble et que les comptes sont exacts :

- statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier au 31 décembre 2021, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2021 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;
- statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, déclare que le Compte de Gestion du budget Communal, dressé pour l'exercice 2021 par le Receveur visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

A l'unanimité

(pour: 11

contre: 0

abstentions: 0)

2022_05 Présentation et validation du Compte Administratif Commune 2021

Madame Mounia MARNIER, 1ère Adjointe est désignée par les membres du Conseil Municipal Présidente de séance, pour présenter le compte administratif et procéder au vote de l'exercice 2021.

Le Conseil Municipal examine le Compte Administratif 2021.

La lecture du Compte Administratif 2021 laisse apparaître les résultats suivants :

-en section de fonctionnement :

Dépenses réelles de l'exercice : 280 385.00 € Recettes réelles de l'exercice : 336 888.84 €

330 000.04 C

Résultat de l'exercice 2021 : + 56 503.84 € Report 2020 : +191 508.43 €

Résultat excédentaire de clôture d'exercice de 248 012.27 €

-en section d'investissement :

Dépenses réelles de l'exercice : 300 337.69 € Recettes réelles de l'exercice : 225 075.16 €

Résultat de l'exercice 2021 : - 75 262.53 €
Report 2020 : 0.00 €

Résultat déficitaire de - 75 262.53 €

-Reste à réaliser 2021 :

Dépenses : 0.00 €

Recettes: + 15 709.00 €

Le résultat net de la section d'investissement est déficitaire de 59 553.53 €

Monsieur le Maire se retire pour que les membres du Conseil Municipal procède au vote du Compte Administratif 2021. Monsieur le Maire signera cette délibération.

Le Compte Administratif est voté à l'unanimité par les membres du Conseil Municipal.

A l'unanimité (pour : 10 contre : 0 abstentions : 0)

2022_06 Affectation du résultat de l'exercice Commune de 2021

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal d'affecter les résultats 2021 suivants, au Budget Primitif de l'année 2022 :

Compte 001 : - 75 262.53 € - Solde des dépenses d'investissement

Compte 002: 188 458.74 € - Report de fonctionnement du budget commune

Compte 002 : 6 059.79 € – Report de fonctionnement du budget CCAS

Compte 002: 194 518.53 € – Report de fonctionnement en Recettes

L'état des recettes étant inférieur aux dépenses, l'affectation au compte 1068 est le suivant :

Compte 1068: 59 533. 53 € - Besoin de finance en Recettes d'investissement

A l'unanimité

(pour: 11

contre: 0

abstentions: 0)

2022 07 Service Commun d'ADS - Convention de mise à disposition

Lors d'une présentation par le service du Droit des Sols de Nevers Agglomération, qui s'est tenue le 28 février dernier, il a été présenté 3 projets de convention pour l'instruction des dossiers:

- <u>Convention First</u>: L'instruction des CUa et des DP pour des travaux portant sur des maisons individuelles (extensions, annexes...) est confiée aux communes, pour les travaux sur des bâtiments public, d'activités ou de société (SCI, artisans, commerçants...) et pour des divisions foncières de terrains qui engagent la commune sur des dessertes en voiries, accès , réseaux, etc...)
- Les autres types de mandes d'autorisations d'urbanismes (AU) relèvent se la compétence du service du droit des Sols (ADS) Permis de construire (PC et PCMI) Permis de Démolir (PD) Permis d'aménager (PA) Certificat d'Urbanisme Opérationnel (CUb)
- <u>Convention Médium</u>: Reprend la configuration actuelle. La commune conserve seule l'instruction des certificats d'urbanisme d'information (Cua) Les autres types de demandes sont instruites par le service ADS
- (DP, PC, PCMI, PD, PA, Cub), De plus la commune bénéficie d'un agent d'accueil pouvant renseigner les agents ou élus communaux délégués à l'urbanisme
- <u>Convention Prémium</u>: cette convention comprend la même prestation que la Médium avec en plus, un accompagnement dans le contentieux de l'urbanisme et un accompagnement des élus dans la planification des documents d'urbanisme.

Monsieur le Maire, après avoir présenté les différentes propositions de conventions aux membres du Conseil Municipal, le projet de la convention Médium a été retenu pour cette année.

A l'unanimité

(pour: 11

contre: 0

abstentions: 0)

2022_08 <u>Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux 2022 (DETR)-Annule et</u> remplace la délibération n°2021_34 du 09/12/2021

Il nous est demandé d'apporter une modification à la délibération N°2021_34, suite à l'inclusion des différentes demandes d'aides. Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal, le plan de financement pour la demande de Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR), concernant la réhabilitation du bâtiment 18 Route Bleue. Les travaux ont été chiffrés par l'architecte.

Le Conseil Municipal arrête le plan de financement suivant :

Poste de dépenses	Montant H.T.	%
Etude	16 667,00 €	5
Travaux	351 262, 00 €	95
TOTAL DES DEPENSES	367 929,00 €	100

Demande de subvention	Montant H.T.	%	
DETR / DSIL	183 964,00 €	50	
TOTAL DES DEMANDES	183 964,00 €	50	

Autofinancement	Montant H.T.	%
	183 964,00 €	50

A l'unanimité

(pour: 11

contre: 0

abstentions: 0)

Question diverses

1/ Date des manifestations :

- Repas des Aînés : dimanche 18 décembre 2022 avec spectacle de Christophe DEMERSON
- Noël des enfants : mardi 13 décembre 2022

3/ Adess 58

 Fais du Sport Bouge ton corps (vacances de printemps du 19 au 29 avril) : s la date du 21 avril est proposée.

4/ La location de salle des fêtes

 Un tableau des états des lieux entrant et sortant sera établi en fonction des réservations de la salle des fêtes

5/ Elections

- Les cartes électorales seront distribuées par les élus dès qu'elles seront signées par Monsieur le Maire

Séance levée à: 21:00

En mairie, le 24/03/2022 Le Maire Philippe RONDAT

